

Image not found or type unknown



Réclamation trop perçu Caf

Par **crevette29**, le **05/02/2016** à **20:25**

bonjour

En 2015 la CAF me réclame un trop perçu Apl datant de 2007. le dossier s'est promené dans le sud car j'avais soit disant déménagé. un jugement y a été prononcé. A leurs dires je dois 1200 euros. A savoir j'ai toujours eu le même employeur dans l'administration de mon lieu d'habitation !!! j'ai réclamé le détail des sommes demandées rien la CAF continue de m'ignorer !! quel recours svp ?? merci. cordialement